
Les savoirs endogènes au service de l'unité africaine : esquisse d'une architecture de paix, de sécurité et d'intégration pour l'Afrique du XXI^e siècle fondée sur les alliances à plaisanterie

Jacques Bertrand Mengue Moli

Introduction

L'étude que nous engageons sur les alliances à plaisanterie¹, comme levier pour le renouvellement du projet d'intégration africaine, participe de notre souci de donner une réponse pertinente à la question fondamentale qui préoccupe la communauté scientifique africaine, appelée à réfléchir sur les défis de l'Afrique au XXI^e siècle. Cette question est précisément celle de savoir « Comment, pour ce XXI^e siècle, opposer à l'invention de l'Afrique une invention du monde par l'Afrique », ainsi que l'a formulé le CODESRIA dans l'appel à contribution publié en prélude à son Assemblée Générale tenue à Rabat en décembre 2011. En effet, si notre continent veut prendre son avenir en main et faire de ce siècle celui de sa renaissance, il est impératif que la réflexion en science sociale en Afrique prenne le large, en s'écartant des influences pas forcément libératrices venues des pays du Nord. De ce point de vue, l'ambition de construire une science autochtone, tournée vers la compréhension des réalités sociales africaines, rencontre les préoccupations philosophiques de Valentin Yves Mudimbe. Cet auteur affirme en effet que les discours universalistes dominant en sciences sociales ne sont pas de nature à permettre l'émergence d'un autre mode de pensée, d'une façon de narrer le réel différente de celle énoncée par

l'idéologie occidentale dominante. Face à l'Afrique, « des polices discursives, sous couvert d'universalité » (Mudimbe 1982:34) travaillent à perpétuer une lecture du réel dont la finalité est d'étouffer tout regard neuf de l'Afrique sur elle-même. C'est donc une antithèse du discours dominant, qu'Edward Saïd appelait en son temps « *le méta-récit* » (Saïd 2000:51) que cette réflexion sur les alliances à plaisanterie comme fondement d'une nouvelle architecture de paix, de sécurité et d'intégration africaine développe. Car, ainsi que l'observait déjà Mudimbe,

Concrètement, il s'agirait pour nous Africains, d'investir les sciences, en commençant par les sciences humaines et sociales, et de saisir les tensions, de re-analyser pour notre compte les appuis contingents et les lieux d'énonciation, de savoir quel nouveau sens et quelle vue proposer à nos quêtes pour que nos discours nous justifient comme existences singulières engagées dans une histoire, elle aussi singulières (Mudimbe 1982:36).

C'est pourquoi cette réflexion s'articule autour de la question principale de savoir comment les savoirs endogènes, à l'instar des alliances à plaisanterie, peuvent servir de fondation pour une intégration harmonieuse de notre continent. Comment peuvent-ils nous permettre de penser notre futur et de réinventer notre avenir, dans la perspective de construire une unité africaine respectueuse des valeurs du vivre ensemble, une citoyenneté locale et panafricaine, et apporter de ce fait une réponse pertinente et originale aux nouveaux défis en matière de paix et de sécurité de l'Afrique ?

Nous pensons que tout chercheur africain doit prendre le risque de remettre en cause les modèles théoriques écrasants de l'Occident, lorsque ces derniers ne permettent pas de rendre compte des réalités sociales africaines. Ce faisant, le chercheur africain doit être conscient de ce que

Les rejeter (les modèles théoriques occidentaux), c'est choisir « l'aventure » contre « la science », l'incertitude contre la sécurité intellectuelle ; mais c'est aussi opter pour une promesse, celle de pouvoir produire « une science du dedans ». Celle de s'intégrer dans la complexité véritable des formations sociales africaines et de les assumer, non plus comme celles de l'histoire occidentale mais en leur spécificité culturelle et historique... (Mudimbe 1981:57).

Fort de ce qui précède, l'hypothèse de cette communication relève que le savoir endogène que constituent les alliances à plaisanterie peut être mobilisé comme un instrument au service de la renaissance africaine dans toutes ses dimensions. Mieux, les alliances à plaisanterie peuvent servir de ferment pour l'édification et la consolidation des valeurs partagées qui forment un des quatre piliers des chantiers d'édification de l'Union Africaine. En effet, le plan d'action stratégique élaboré en 2004 sous l'impulsion du Président de la Commission de l'Union Africaine, Alpha Omar Konaré, avait identifié quatre piliers sur lesquels devait reposer la construction de l'Union.

Il s'agit de :

- la transformation institutionnelle ;
- la promotion de la paix, de la sécurité et de la gouvernance ;
- la promotion de l'intégration régionale ; et
- l'édification et le renforcement d'une vision partagée entre les Africains².

La paix, la sécurité et l'intégration africaine sont tributaires de l'identification et de la classification des réseaux et des cercles d'alliance à plaisanterie, ainsi que de leur mobilisation comme outils politiques pour la renaissance africaine. Nous l'affirmons parce que nous pensons « *qu'en définitive, le problème des sciences sociales en Afrique est un problème politique : quels maîtres choisir ? L'idéologie impériale de l'Occident ou le service du devenir de l'Afrique ?* » (Mudimbe 1981:57). Assurément, c'est le devenir de l'Afrique qui nous préoccupe au plus haut point. Il convient, dès lors, d'examiner la substance du savoir endogène que constituent les alliances à plaisanterie.

De quoi s'agit-il ?

Une alliance à plaisanterie est à distinguer d'une parenté à plaisanterie, en ce sens où l'alliance à plaisanterie s'étend à plusieurs groupes ethniques différents, tandis qu'une parenté à plaisanterie exige, au préalable, un lien de consanguinité. Ce lien découle d'un contrat de mariage entre deux familles, et autorise un certain nombre de privautés³, par exemple entre petit-fils et grand-père, l'oncle maternel et le neveu, ou bien entre le frère cadet et l'épouse du frère aîné.

L'alliance à plaisanterie repose pour sa part sur l'existence d'un lien entre deux ou plusieurs groupes ethniques, lien opéré par le truchement des ancêtres qui ont scellé un pacte sacré, généralement un pacte de sang, fondant ainsi une base solide pour des relations amicales. Cette alliance très particulière est généralement régie par un code de plaisanterie qui permet de rendre joyeuses toutes les retrouvailles entre les membres de ces différents groupes ethniques alliés (Sissao 2002:6). Mais le plus important ici nous semble être l'obligation de non-agression, d'assistance mutuelle en cas de menace, et de solidarité dans la distribution des ressources économiques que renferme l'environnement dans lequel vivent ces alliés plaisants. Les alliances à plaisanterie visent donc la promotion des relations pacifiques et l'intégration des communautés humaines d'Afrique noire.

Les études antérieures qui se sont consacrées à comprendre le mécanisme de fonctionnement de cette tradition séculaire insistent sur sa vertu d'exutoire des tensions :

Les relations à plaisanterie entre groupes claniques ou ethniques – relève Marie-Aude Fouéré – permettraient de faire ressortir par intermittence, sur le mode de la dérision et de la plaisanterie, toutes les tensions qui naissent de la rencontre entre groupes étrangers. Toutes les situations de contact entre groupes étrangers sont potentiellement dangereuses... (Fouéré 2006:993).

A l'observation, de même que les ethnies traversent les frontières héritées de la colonisation, de même les valeurs des alliances à plaisanterie ne connaissent pas de frontières. Bien plus, la réalité des alliances à plaisanterie est partout observable en Afrique subsaharienne. C'est ainsi qu'on les nomme *Avus So* chez les Beti, Bulu, Fang, Bassa, Maka, Ngumba, et autres peuples apparentés en Afrique centrale, *Mandjara* en Mbum, Tikar, Bamoun, Bafia, Bansa'o et Mbum du Cameroun, *Senaankuya* en Malinké, *Njongu* et *Kallengoraaxu* en soninké, *Kal* et *Gamu* en wolof, *Dendiraagu Njongu* et *Hollaare* en peul, *Maasir* en serer, *Agilor* en joola, *Rakire* en moore, *Ubuse* en kimyarwanda, *Utani* en kiswahili, *Bamungwe* en bemba du Congo, *Wuzensi* en lunda et la liste n'est pas exhaustive (Cannut et Smith 2006:690).

Il apparaît donc que la tradition des alliances à plaisanterie est partagée par les populations d'Afrique subsaharienne. Cette tradition, qui revêt une dimension identitaire forte, doit quitter le refuge de l'oubli dans lequel elle a été longtemps confinée par l'élite dirigeante post-coloniale, pour réapparaître dans l'espace public africain et servir de ferment pour le projet politique d'intégration africaine. Comme le relève Soter Azombo,

L'Africain d'aujourd'hui est aux prises avec le monde cohérent de ses ancêtres. Son existence s'est établie sur ce monde qui lui sert de point de départ. Aussi lui faudra-t-il, quelles que soient les conditions nouvelles de son époque, entrer dans le dialogue ininterrompu avec la tradition, s'il veut s'assurer son point de départ, et par là, son orientation vers l'avenir (Azombo 1971:14).

Si la tendance a longtemps orienté vers l'oubli ou l'abandon des traditions africaines, pour embrasser celles de l'Occident jugées plus humaines, force est de relever que cela a constitué une erreur stratégique. L'oubli de soi, de ses origines, de ses qualités et de sa dignité, ainsi que le relevait le griot Wa Kamissoko de Kirina⁴, est mortel pour un peuple. Cette mort provient du fait que partout ailleurs les peuples et les nations s'appuient sur leurs traditions pour construire leur avenir, nous ne faisons pas grand cas des nôtres. Les peuples et les nations du monde, ainsi que le souligne Samuel Huntington, s'efforcent de répondre à cette question fondamentale entre toutes : « qui sommes-nous ? ». Très souvent, les réponses à cette question se réfèrent à leurs traditions qui fondent leurs identités. Celles-ci se repèrent à travers l'histoire de leurs lignages, de leurs religions, de leurs langues, bref, de leurs civilisations (Huntington 2000:135). La réponse à cette question est cruciale, dans la mesure où nous ne pouvons calculer et agir de façon rationnelle à la poursuite de nos intérêts sans nous définir. La défense de nos intérêts présuppose donc la formulation en des termes clairs de ce qui fait notre identité. A ce propos, on se souviendra utilement de la réponse que formulèrent les Oulémas d'Algérie, en réaction à la négation de l'identité et de la nation algérienne par les colonisateurs français. Ces derniers répondirent par cette formule restée célèbre : « L'Algérie est ma patrie, l'islam ma religion, l'arabe ma langue »⁵. C'est fort de cette conscience identitaire que le Front de Libération Nationale (FLN) put conduire sa lutte jusqu'à la victoire.

Ainsi, la culture, la civilisation sont les fondements sur lesquels se base la promotion des intérêts sur le théâtre des relations internationales. S'il faut répondre pertinemment aux questions que soulève la présence de l'Afrique dans ce monde globalisant, et relever les défis que nous lance ce XXI^e siècle, nous devons avoir en conscience que notre civilisation est le meilleur outil dont nous disposons. Au nombre des défis, le premier auquel l'actualité la plus récente nous fait penser est celui de la sécurité. Les ingérences étrangères et les guerres injustes que certaines nations imposent à nos pays appellent manifestement une réaction commune et concertée des pays africains, seule capable de juguler la menace que représentent ces nations prédatrices sur notre continent. Cette réponse collective peut prendre la forme d'un complexe de sécurité, dans le sens envisagé par les études de Barry Buzan.

Pour ce théoricien britannique en effet, un complexe de sécurité se définit comme étant un groupe d'Etats, dont les préoccupations sécuritaires sont si liées que toute menace pesant sur l'un équivaut à une menace pesant sur l'ensemble des Etats membres de ce complexe. C'est dire que la sécurité de l'Etat A dépend de celle de l'Etat B, qui lui-même voit la sienne dépendre de l'Etat C et vice-versa (Buzan 2009:37). Notons que les complexes de sécurité suivent les contours géographiques des aires civilisationnelles. C'est pourquoi on peut observer que le partage d'un même héritage culturel et des caractéristiques raciales similaires poussent les Etats à s'accorder plus d'attention, et à intervenir dans la préservation de la stabilité des autres Etats appartenant au même groupe. C'est le cas en Asie du Sud-Est, en Europe, en Amérique latine et dans le monde arabe. A titre d'exemple, l'OTAN est l'illustration de cette approche de la sécurité, fondée sur le partage des mêmes valeurs culturelles (Buzan 2009:164-165).

En clair, l'unité civilisationnelle est le principal facteur de mise en forme des complexes de sécurité. De ce point de vue, Buzan relève que l'Afrique subsaharienne, ne disposant pas d'une civilisation commune, ne peut par conséquent disposer d'un complexe de sécurité (Buzan 2009:170-171). Cette prise de position tient de ce que l'idée est répandue en Occident qu'il n'existe pas de civilisation africaine.

Par civilisation africaine, il faut entendre négro-africaine. Pour lui, en termes de civilisation, l'Afrique est une terre vierge, qui ne peut que recopier ce que les autres pôles civilisationnels ont élaboré. Buzan n'est d'ailleurs pas le seul à le penser. Samuel Huntington s'inscrit également dans la même logique, dans la mesure où il exclut le continent africain de sa théorie du choc des civilisations. En effet, Samuel Huntington remarque que les alliances militaires et les associations économiques requièrent une coopération entre leurs membres, et celle-ci dépend de la confiance qu'ils éprouvent les uns envers les autres, laquelle naît des valeurs et d'une culture commune :

... la politique globale – d'après Huntington – se recompose selon les axes culturels. Les peuples et les pays qui ont des cultures semblables se rapprochent. Ceux qui ont des cultures différentes s'éloignent. Les alliances définies par l'idéologie et les relations avec les superpuissances sont remplacées par des alliances définies par les cultures et la civilisation. (Huntington 2000:177-178).

Ainsi, les zones d'influences politiques prennent de plus en plus les contours des zones d'influences culturelles, c'est-à-dire civilisationnelles. Tous les Etats sont donc sommés de se recentrer dans leurs glacis culturels, pour identifier qui sont leurs amis et qui sont leurs ennemis. Au vu de ce qui précède, dire avec l'auteur de *People State and fear* que l'Afrique subsaharienne est une zone tampon, ou encore une zone sous influence des complexes de sécurité du Moyen-Orient (arabo-musulman) et de l'Afrique du Sud (blanche), c'est professer l'incapacité ontologique de notre continent de se sécuriser.

De toute évidence, il s'agit d'une thèse que l'histoire africaine déconstruit aisément. Une foule de savants africains et non africains ont travaillé à démontrer l'unité civilisationnelle de l'Afrique subsaharienne. Que l'on se souvienne à ce propos de quelques textes de Cheikh Anta Diop, Engelbert Mveng, Théophile Obenga ou John Mbiti. S'il n'existe pas de complexe de sécurité en Afrique, ce n'est pas faute de l'existence d'une civilisation africaine. La cause est plutôt à chercher dans la non prise en compte des valeurs de nos traditions dans l'énonciation des politiques panafricaines de paix, de sécurité et d'intégration. L'erreur de nos décideurs a consisté à s'imaginer que la modernité signifie la rupture d'avec les traditions ancestrales, alors qu'elle est l'approfondissement des héritages les plus anciens (Diop 2007:92-93). C'est la démarche que nous suggérons dans la présente étude sur la fonction intégrative des alliances à plaisanterie. Il convient dès lors d'analyser la manière dont procède cette tradition plusieurs fois séculaire.

Mode opératoire

La culture des alliances à plaisanterie consiste, pour des ethnies différentes, à sceller entre elles des alliances de paix, d'amitié, et d'entraide perpétuelle par des pactes de sang. C'est le cas pour l'Avus So, de même que des autres formes que l'on recense à travers le continent. A ce propos, Youssouf Diallo a pu écrire :

La coutume des plaisanteries entre groupes ethniques est très souvent le résultat d'une alliance ou d'un accord de paix entre deux ancêtres fondateurs qui auraient mis fin à un conflit les ayant opposés par un pacte de sang solennel (...) Le pacte de sang engage aussi leurs descendants respectifs, ce qui est important dans la continuité de la plaisanterie (Diallo 2006:780).

Ce genre de mécanisme de pacification est attesté depuis la plus haute antiquité africaine. En effet, ainsi que le relève une enquête du Centre historique et linguistique par tradition orale (CELTO) de l'Union Africaine, la tradition des alliances à plaisanterie remonterait à l'empire du Ghana, dont la fondation se situe vers 3000 av-JC., c'est-à-dire 5000 ans aujourd'hui. Cet empire effondré en 1076 ap. JC, a légué cette tradition aux entités politiques qui lui ont succédé, à savoir le Mali et le Songhaï (CELHO 2007:8). La tradition orale rapportée par le griot Wa Kamissoko⁶ relève en effet que persécuté par ses ennemis, Soundjata Keita s'était réfugié à Nema,

une ancienne province du Ghana. Mais le légendaire fondateur de l'empire du Mali dut très vite quitter son exil pour retourner au pays mandeng combattre contre le roi forgeron du Sosso, Soumangourou Kanté, dont les armées dévastaient à intervalles réguliers le pays de ses pères.

Or voilà qu'avant son départ de la province du Ghana, sa mère Sogolon vint à mourir. Quelle ne fut sa surprise de se voir exiger une forte contrepartie par le roi de Nema, en échange d'un lopin de terre, où le fils de Sogolon devait inhumer sa mère. Courroucé, le prince Soundjata fit parvenir, selon les usages diplomatiques africaines, un message symbolique à son hôte, composé d'un panier de tessons de poterie, d'un panier de morceaux de Calebasse, d'un panier de plumes de perdrix, d'un panier de fleurs de kala et d'un panier de graines lengué. Ces objets étaient en fait l'expression d'une menace de destruction future de la cité de Nema, car le Kala et le lengué, de même que les tessons de poterie, les morceaux de Calebasse et autres plumes de perdrix sont caractéristiques de la ruine d'une cité. Le lengué et le Kala sont en effet deux plantes qui poussent sur les ruines (Cissé et Kamissoko 1988:147).

C'est pourquoi, conscient de la menace, un conseiller du roi de Nema le convainquit de faire porter ce message de paix, de coopération et d'amitié perpétuelle à Soundjata :

Faites dire à Simbo (surnom de Soundjata) qu'il enterre là où il lui plaira sa mère. Et si Dieu lui accorde la victoire sur Soumaworo, nous serions alors, nous et les Manden, des parents à plaisanterie, tout comme nous serons des voisins sûrs et agréables, des alliés par des femmes et des amis (...) Bref, nous serons nous et les Manden, des frères utérins (Cissé et Kamissoko 1988:149).

Cette offre généreuse de la terre, doublée d'une proposition d'alliance à plaisanterie, plut à Soundjata, qui l'accepta. C'est pourquoi, à son avènement sur le trône du Mali, il fit promulguer à Kurukan Fuga, encore appelé Kangaba, la charte du même nom en 1236. Cette charte politique du grand Mali institue de façon solennelle la parenté plaisante entre les ethnies composant l'empire mandeng, et entre l'empire mandeng et certains des royaumes voisins comme celui de Nema. La charte de Kurukanfuga stipule en effet dans son article⁷ ce qui suit :

Il est institué entre les mandenkas (habitants de l'empire du Mali) le Saanankuya (parenté à plaisanterie) et le Tanamannyuya (pacte de sang). En conséquence, aucun différend né entre ces groupes ne doit dégénérer, le respect de l'autre étant la règle. Entre beaux-frères et belles-sœurs, entre grands-parents et petits-enfants, la tolérance et le chahut doivent être le principe (CELHO 2007:45).

Ainsi donc, les alliances à plaisanterie sont une réalité ancienne en Afrique noire, que le grand empereur du Mali a eu le mérite de consacrer dans une charte. Il est aussi à relever que les alliances à plaisanterie s'établissaient également dans le cadre des rites initiatiques. C'était le cas pour le So pratiqué chez les Beti, Bulu, Fang et Bassa du Cameroun. Philippe Laburthe Tolra le relève quand il écrit :

Les candidats d'un même So constituent entre eux pour la vie, une véritable mutuelle exprimée en termes de parenté : c'est l'Avus So. Entre eux, rapt de femme ou adultère, querelles, médisances, sorcellerie, guerres sont interdits. Ils doivent se plaisanter et se prêter assistance comme frères et sœurs, de même père et de même mère (Laburthe Tolra 1981:302).

Cette conception que se fait Laburthe Tolra du So ressort dans les explications que nous a fournies Monsieur Beling Koumba, chef coutumier et chercheur en sciences sociales, au cours du long entretien qu'il a bien voulu nous accorder sur la question. Voici en quels termes il décrit le mécanisme de l'Avus So : Les tribus Ngoé et Yemveng (qui appartiennent au groupe ethnique Bulu) vivaient côte à côte. Voilà qu'un jour, un jeune Yemveng enlève l'épouse d'un Ngoé. L'époux légitime abusé appelle ses frères de tribu et leur demande de l'aider à laver son affront. Logiquement, une guerre s'ensuit entre les deux tribus. Voyant les hostilités devenir endémiques et interminables entre les deux communautés, un homme influent d'une tribu amie aux deux tribus belligérantes intervient et fait cesser le conflit entre Ngoé et Yemveng. Il organise pour ce faire une grande palabre qui se conclut par l'exigence de la restitution de la femme enlevée à son époux légitime, et par le versement d'une dot chiffrée en tête de chèvres à la tribu Ngoé. Dès lors, un grand rite So est conjointement organisé par les tribus jadis belligérantes, rite au cours duquel on exige du jeune homme auteur de l'enlèvement, de sa famille ou de son village, la fourniture d'une antilope So. A la fin du rite qui mêle jeune Ngoé et jeune Yemveng, on égorge le So fourni par la famille du jeune homme coupable du rapt, dont on asperge de sang le corps des anciens belligérants. Puis, on creuse une tombe ou un trou dans lequel on enterre la tête de l'antilope immolée. Une fois la tombe refermée, l'officiant qui préside la cérémonie déclare solennellement : Voilà cette tête du So enterrée. C'est la palabre que nous enterrons. Elle ne doit plus jamais ressurgir entre Ngoé et Yemveng. Les patriarches des deux clans présents acquiescent par des formules convenues, en prenant les ancêtres et les puissances invisibles à témoin, et en invoquant leurs châtements contre toute personne qui oserait violer ce pacte de paix et d'amitié.

Une fois ce serment prononcé, la viande du So est débitée, cuite et consommée par les patriarches des deux tribus jadis antagonistes, eux-mêmes grands initiés au So et autres rites pour hommes de valeur. A partir de cet instant, s'installent une amitié sans faille, une coopération totale, et une paix perpétuelle, de génération en génération entre les deux tribus. Cette paix est garantie et reproduite par les initiations au rite So qui suivront. Cette philosophie de l'initiation comme creuset de la sécurité, de la paix, de la solidarité et de l'intégration est relevée par le philosophe kenyan John Mbiti, lorsqu'il écrit :

Les jeunes gens qui ont subi ensemble l'initiation deviennent liés de façon mystique et rituelle pour le reste de leur existence : ils forment réellement un seul corps, un seul groupe, une seule communauté, un seul peuple, ils se viennent mutuellement

en aide de toutes sortes de façon (...). C'est par le fait de cette étroite solidarité que l'individu peut vraiment dire : « je suis parce que nous sommes, et puisque nous sommes, je suis » (Mbiti 1972:137).

Ainsi donc, le *So chez les Beti*, de même que le Labi chez les Gbaya et les Mboum du Cameroun, et d'autres rites analogues, participent d'une logique de pacification et de construction d'une sécurité collective entre les communautés sociopolitiques du monde négro-africain. C'est pourquoi il est possible de bâtir l'intégration du continent sur les valeurs que véhiculent ces traditions.

Esquisse d'une architecture de paix, de sécurité et d'intégration pour l'Afrique actuelle

L'examen qu'il nous a été donné de faire des alliances à plaisanterie nous a permis de souligner le sentiment de communion et de solidarité profonde qui unit les ethnies alliées. Cet aspect est d'autant plus important quand on sait que généralement, une alliance à plaisanterie met en présence des personnes issues de plusieurs groupes ethniques différents. Elles sont des ponts jetés entre les communautés humaines, afin de leur permettre d'exorciser les maux qui minent leurs bonnes relations, et d'établir ou de renforcer les liens de solidarité et d'interdépendance qui les unissent.

Manifestement, les alliances à plaisanterie en Afrique noire remplissent tous les critères de définition que Barry Buzan donne à la sécurité. Car pour cet auteur, la sécurité est la capacité d'un groupe humain, c'est-à-dire un Etat ou une communauté, de préserver son indépendance et son identité, de même que son intégrité fonctionnelle (Buzan 2009:31). Bien plus, l'existence de ces alliances et la permanence de leurs valeurs au sein de toutes les communautés humaines négro-africaines poussent à croire qu'elles constituent le véritable creuset d'un complexe de sécurité africain. Or, comme le souligne Barry Buzan, un complexe de sécurité implique l'imbrication des dynamiques sécuritaires des Etats d'une région, de façon à ce que les défis sécuritaires de l'un se révèlent être les mêmes que ceux des autres. Il s'agit, en clair, d'une communauté de destin, d'une solidarité devant les menaces. Mais l'auteur s'empresse d'exclure l'Afrique noire, ainsi que nous l'avons relevé plus haut, de l'ensemble des complexes de sécurité qu'il identifie de par le monde.

Pour lui, en effet, il n'existe pas une civilisation africaine. Or le socle civilisationnel est le fondement sur lequel se construit un complexe de sécurité. Nous avons tout au long des développements antérieurs relevé des éléments pertinents attestant de l'existence d'une civilisation négro-africaine uniforme, du point de vue des modes de coopération interethniques tout au moins. D'un point de vue strictement sécuritaire, il nous semble que l'Union Africaine, dans la configuration de sa nouvelle architecture de sécurité, peut adopter une approche du bas vers le haut. Nous soutenons qu'en partant des architectures traditionnelles d'intégration et de sécurité que constituent les alliances à plaisanterie, l'Union Africaine peut construire un édifice de défense

communautaire en allant du bas vers le haut. Il est par exemple possible, ainsi que nous le schématiserons, de partir de la tribu bulu, pour toute l'Afrique noire, en passant par les ethnies voisines rassemblées autour de l'*Avus So*, du *Mandjara*, du Labi, du Hollaare, et du Saanankuya. Les tableaux ci-après se déclinent en quatre phases. D'abord une présentation des relations à plaisanterie au sein de l'ethnie Bulu, ensuite une présentation des communautés tribales participant à l'*Avus So*, puis l'imbrication de l'*Avus So* dans le *Mandjara* et le Labi, et, enfin, le lien entre le Labi et le Hollaare.

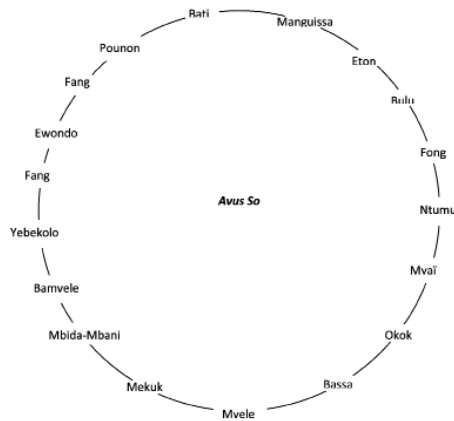
Tableau 1 : Les alliances à plaisanterie au sein de la tribu Bulu

Clan Bulu	Autre clan Bulu Alliés à plaisanterie
Biyeng	Ngoé, Ndong
Esaébéng	Esakoé
Esakoé	Yekombo, Yebaé, Esel
Esawoo	Yemvong
Esala'an	Yekombo, Yemong, Yemekak
Esaman	Yembong, Yekombô
Esel	Yembông, Yévôl
Ndong	Biyeng, Esabéjang
Ngoé	Yengap, Yesok, Yemveng, Yemvam
Esazoé	Yévôl, Esakak
Yebaé	Esakoé, Yetyang
Yekombô	Yembông, Esakoé
Yembong	Yekombô, Esel
Yembot	Ngoé, Yemvang
Yemekak	Esala'an, Yemvang
Yemeyema'a	Esakôtan, Ngoé
Yemfek	Yasaman, Ndong, Esel
Yeminsem	Esel
Yemvak	Ngoé, Yembot
Yemveng	Yemekak, Yévô, Esala'an
Yemong	Esal'a'an
Yenjök	Esakoé, Esamvak
Yengap	Ngoé
Yetyang	Yebaé
Yesok	Yetôtan
Yévôl	Yemveng, Esel
Yezum	Yembông

Source : fourni par Jean Claude Abolo Biwolé

Comme on peut s'en apercevoir, chaque clan bulu est lié à d'autres clans bulu par des liens d'alliances à plaisanterie. Cela permet à la tribu de resserrer les liens en son sein, avant de penser à le faire avec d'autres tribus. La figure n°1 permet d'inscrire les liens d'*Avus So* entre les clans Bulu, dans un grand ensemble des liens d'*Avus So* entre les tribus du Sud Cameroun.

Figure 1 : Cercle de l'*Avus So*



Source : réalisé par nous sur la base d'informations recueillies auprès de M. David Mengue Ela.

Il est visible que les liens d'*Avus So* existent entre près d'une vingtaine de tribus du Sud Cameroun, et il semble qu'une investigation plus poussée peut relever le nombre des partenaires à l'*Avus So*. C'est dire que des passerelles entre les communautés sociopolitiques africaines existent, et l'Union Africaine devrait s'en servir pour construire l'espace sécuritaire africain, et ce, d'autant plus que des points de connexion existent entre ces différents cercles d'alliances.

C'est le cas entre le *Mandjara et l'Avus So*, de même qu'entre le Mandjara et le Labi. En effet, dans une de ces dernières études consacrées aux phénomènes migratoires dans le Cameroun central, l'historien camerounais Eldrige Mohamadou situe toutes les populations de cette région dans le noyau Baaré-Tchamba. Pour ce dernier, le Cameroun central comprend le plateau de l'Adamaoua et son prolongement de la dorsale camerounaise vers les *grassfields* de l'Ouest et du Nord-Ouest, d'une part, et toute la savane pré-forestière comprise entre les hautes terres et la forêt équatoriale couvrant les bassins du Mbam, Djerem, Lom, haute-Sanaga et Kadéï jusqu'à la Nana Mambéré dans l'actuelle RCA, d'autre part. « Le Cameroun central englobe de ce fait l'ensemble des provinces camerounaises de l'Adamaoua, de l'Ouest, du Nord-Ouest et la partie herbeuse de celle du Centre et de l'Est » (Mohamadou 1999, IV:53).

Pour cet auteur, c'est dans la seconde moitié du XVIII^e siècle que les populations de la Haute-Bénoué, chassées par la sécheresse et la famine, se répandirent dans un mouvement violent et saccadé vers le sud.

C'est ce mouvement que nous dénommons ici invasions Baare-tchamba. Un siècle après son passage, étaient nés des peuples nouveaux : Nizo'o, Vouté, Tikar, Kondja, Képéré, Bèti, Bamoun, Bafia, Bali... ; avaient émergé des chefferies et royaumes nouveaux : Mboum, Mbéré, Galim, Tibati, Bankim, Foumban, Nso, Bafut, Mankon, Bali, Banganté, Bana, Bandjoun, Voutchaba, Bertoua, Batouri... (Mohamadou 1999:54).

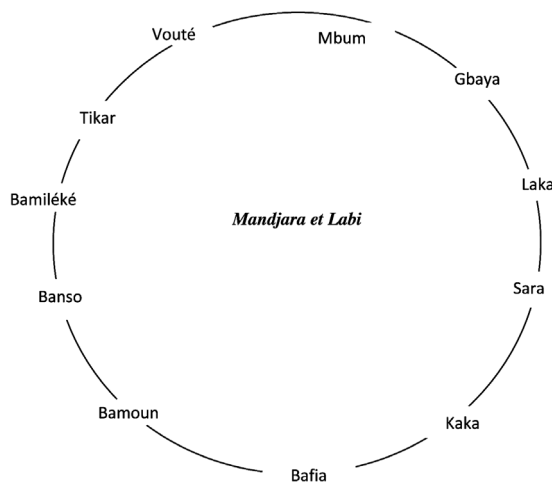
Or le groupe Baaré-Tchamba est régi par le pacte du Mandjara qui prône l'harmonie et la non-agression entre ses membres. Il est la version de l'Avus So dans ce vaste ensemble ethnique.

Cet aspect des alliances africaines n'a pas échappé à Bah Thierno Mouctar. En effet, dans sa thèse, « Guerre, pouvoir et société dans l'Afrique pré-coloniale », cet historien relève

... qu'une alliance sacrificielle spectaculaire était pratiquée autrefois par les Vouté, peuple guerrier par excellence ; cette alliance connue sous le nom de Mandjara recouvrait, selon les traditions, toute l'aire culturelle du monde Djukun regroupant entre autres, les Vouté eux-mêmes, les Mbum et les Tikar (Bah 1985:719).

Or il se trouve qu'étant déjà apparentés aux Gbaya, Kaka, Laka et Sara, les Mbum sont aussi parents aux Tikar, au Bamoun, aux Bafia et Banso. Donc, par ricochet, l'alliance entre Mbum et Vouté s'étend à tous ces peuples. Cela nous permet d'établir un second cercle d'alliance, formé par le *Mandjara* et le *Labi*, comme on peut le voir à la figure 2.

Figure 2 : Cercle du *mandjara* et du *labi*

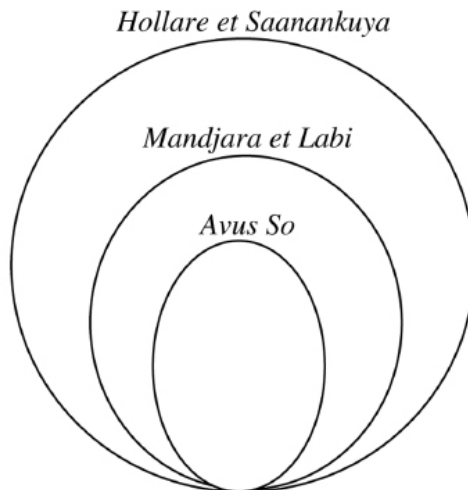


Source : réalisé par nous

Ce cercle se greffe bien sûr sur l'*Avus So*, ainsi que nous l'avons noté avec Eldrige Mohamadou.

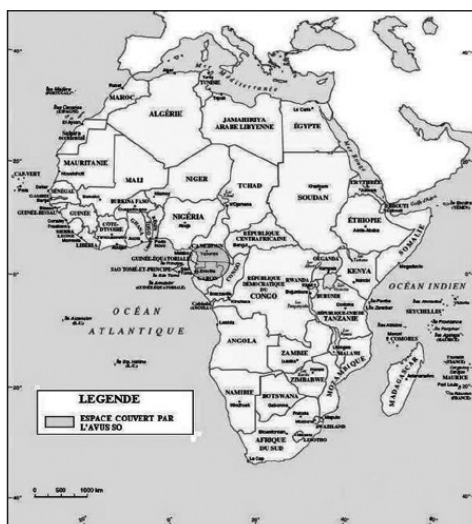
Il va sans dire que les Mbum eux-mêmes, étant descendus de l'empire du Kanem Bornou situé plus au nord, tout comme les Vouté, partagent plusieurs alliances avec les peuples du Nord Cameroun dans son ensemble, de même qu'avec ceux du Nord Nigeria. Bien plus, ils sont des alliés objectifs des Peulhs, ainsi que le révèle l'instauration de l'alternance entre Peulhs et Mbum au trône du Lamidat de Ngaoundéré. Cela permet à ce peuple de servir de point de jonction entre le *Mandjara-Labi* et le *Hollaare*, c'est-à-dire à l'espace des alliances peules. Pour se limiter à ce niveau, on peut schématiser le complexe de sécurité négro-africain selon la figure 3.

Figure 3 : Approche schématique des alliances à plaisanterie comme architecture de paix, de sécurité et d'intégration en Afrique noire

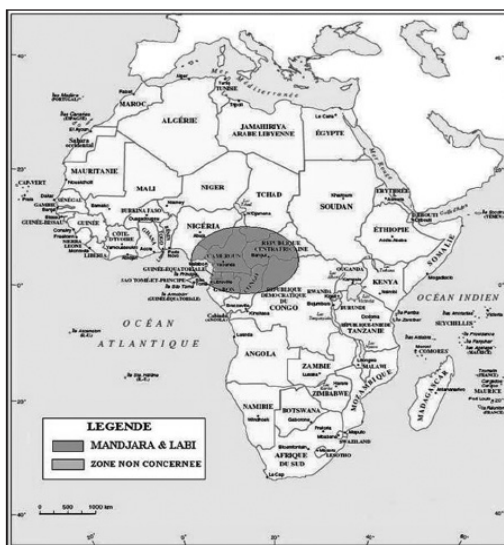


Source : réalisé par nous

De façon empirique, ainsi que le montrent les différentes cartes jointes à cet article, l'*Avus So*, qui constitue le premier cercle, touche les populations du Sud Cameroun, du Nord Gabon, de la Guinée équatoriale et du Congo (voir carte 1).

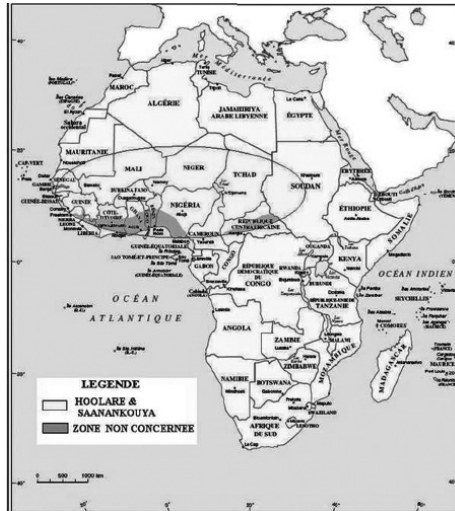
Carte 1 : Espace couvert par l'AVUS

Le second cercle, pour sa part, à savoir celui de *Mandjara-Labi*, concerne les populations du Cameroun central, de la Centrafrique, du Nigeria, du Tchad, du Congo et de la République Démocratique du Congo (voir carte 2).

Carte 2 : Espace couvert par le Mandjara et Labi

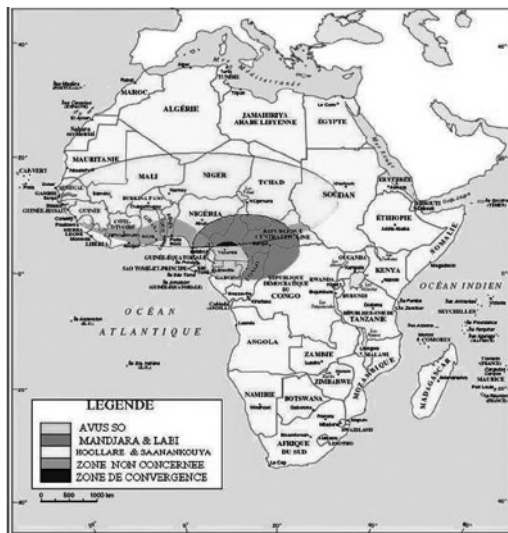
Quant au troisième cercle d'alliance, il englobe les populations du Cameroun méridional et septentrional, du Nigeria, du Niger, du Mali, de la Guinée, de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso, de la Gambie, du Sénégal, de la Mauritanie, du Tchad, du Soudan et de la République Centrafricaine (voir carte 3).

Carte 3 : Espace couvert par Hoolare et Saanankouya



C'est dire que par le jeu de la mobilisation des trois cercles d'alliances à plaisanterie, l'on met en relation des groupes humains de 16 pays africains différents, ainsi qu'il ressort de la carte n°4 ci-après :

Carte 4 : Espace couvert par les trois cercles d'alliances en Afrique



Or, comme nous l'avons relevé plus haut, les relations à plaisanterie sont une donnée anthropologique générale en Afrique noire. C'est dire que par le jeu de ces alliances, il est possible de mettre en interconnexion toutes les populations d'Afrique subsaharienne et, ce faisant, mobiliser leurs réseaux de solidarité. Il s'agit là, pensons-nous, d'une voie que les institutions communautaires d'intégration

comme l'Union Africaine se doivent d'emprunter pour réaliser le brassage des populations tant souhaité. Pour cela, une étude doit être conduite à l'échelle continentale pour mieux cerner les contours de cette réalité.

Les alliances à plaisanterie comme catalyseur de l'intégration sous-régionale et régionale en Afrique

L'une des observations qu'il nous semble possible de faire à ce niveau d'analyse consiste à relever que l'intégration des populations ne se décrète pas d'elle-même. Il s'agit d'une donnée sociale que le politique a le devoir de conduire vers le sens voulu. De même que le sentiment national est le fruit du labeur des entrepreneurs politiques, de même le sentiment de communauté de destin entre nations différentes est le résultat des démarches visionnaires des leaders charismatiques.

Dans le contexte africain, il est important de fonder la nouvelle modernité politique du continent noir sur les outils anciens de gestion des communautés humaines. Car, comme le relève Jean Marc Ela, l'effervescence de notre époque nous oblige à renouer avec nos valeurs culturelles les plus authentiques, pour marquer nos repères, leur redonner la fraîcheur et la vigueur dont elles ont besoin pour retrouver du sens dans notre actualité (Ela 1994). La modernité africaine n'aura de sens qu'en s'appuyant sur le legs de notre antiquité, ainsi que le martèle Cheikh Anta Diop.

Pour cet auteur, en effet, si l'Afrique veut cesser d'être « une marge de l'Occident », pour exister en tant qu'elle-même, elle doit trouver le moyen de renouer le dialogue avec ses savoirs ancestraux. Elle doit revisiter ses antiquités, écouter la voix des ancêtres, prendre conseil auprès d'eux, pour éclairer d'une lumière authentique les chemins du présent et du futur (Diop 1981:12). La construction des nations africaines et des ensembles sous-régionaux et régionaux n'échappe pas à cette exigence. C'est ainsi qu'au lieu de passer le clair du temps à élaborer des conventions et d'autres directives communautaires qui n'ont pas de véritable prise sur la réalité, les institutions d'intégration sous-régionale et régionale devraient davantage se préoccuper de bâtir une intégration fondée sur la connaissance mutuelle et l'acceptation réciproque des populations. Pour une intégration réussie, il est important de comprendre que l'ethnicité fait bel et bien partie de cet imaginaire (inspiré des éthiques et pratiques pré-coloniales plus attentives à l'altérité et plus concrètement intégratives), mais vaut surtout en tant que réservoir des valeurs morales pour la société dans son ensemble et pour que la citoyenneté (communautaire) fonctionne.

Autrement dit, l'accommodation du civique devrait passer par la revalorisation de la solidarité morale trans-ethnique qui naîtrait de l'intérieur des mondes vécus particuliers. Cette pensée politique qui entend promouvoir l'ethos du cousinage commun à tous les ethnos locaux revient de fait sur une idée qui n'est pas nouvelle, à savoir que la citoyenneté et l'unité nationale ne peuvent pas se fonder elles-

mêmes. Tout comme le principe civique dans l'Europe des nationalismes s'est fondu dans l'imaginaire national pour se légitimer, par un lien historique certes contingent, mais bien réel, le principe républicain greffé en Afrique trouverait, dans ces relations interethniques singulières des cousinages et alliances à plaisanterie, le moyen de se légitimer et de se consolider (Smith 2006:945). Samuel Huntington pense la même chose quand il relève que

...l'identité a en général un sens au niveau le plus proche. Vue de façon plus profonde cependant, elle n'est pas nécessairement incompatible avec les identités plus larges. Un officier peut par exemple s'identifier à sa compagnie, son régiment, sa division et son armée. De même, une personne peut culturellement s'identifier avec son clan, son groupe ethnique, sa nationalité, sa religion et sa civilisation (Huntington 2000:182-183).

En clair, il s'agit d'amener les populations de nos sous-régions à assumer leurs origines ethniques sans mauvaise conscience ni culpabilité, pour les amener, en dernière analyse, à comprendre qu'elles appartiennent à la même civilisation. Les travaux d'histoire, de sociologie, d'anthropologie et de linguistique doivent porter les populations de nos sous régions à se considérer frères et sœurs de la même culture. A titre d'illustration, relevons par exemple qu'il n'y a pas de CEMAC valable tant que les Beti, Bulu et Fang du Cameroun, du Gabon, du Congo et de la Guinée équatoriale ne se considèrent pas de la même famille. De même, cette famille n'a de pertinence que si on la situe au sein du grand groupe Baare-Tchamba, qui renferme les Beti, les Bamiléké, les Tikar, les Bamoun, les Vouté et les Mbum, ces derniers étant eux-mêmes apparentés aux Gbaya, Kaka, Laka et Sara.

Ainsi donc, par des liens objectifs de parentés, le Cameroun, le Gabon, le Congo, la Guinée équatoriale, la République Centrafricaine, le Tchad le Nigeria et même la République Démocratique du Congo sont peuplés par les mêmes groupes de population (Mohamadou 1999:81). Mieux, rappelons avec le prince Betote Dika Akwa Nya Bonambela que la construction de l'intégration africaine doit se faire en tenant compte des ramifications claniques qui traversent le continent de part en part. A titre d'exemple :

...on découvre que l'histoire du peuple Bassa du Cameroun est inséparable de celle des Bassa du Nigeria, des Bassa Mpasson et des Bassa Kata du Zaïre, des Bassa du Mozambique, des Bassa du Libéria et de la Sierra Leone, comme les Bassa du Togo ou du Sénégal... (Dika-Akwa 1982:56)

A l'analyse, une observation beaucoup plus attentive des données historiques et anthropologiques révèle que les pays d'Afrique subsaharienne sont occupés par les mêmes populations. Ces communautés humaines partagent les mêmes racines culturelles, qu'il conviendrait pour les entrepreneurs politiques de révéler et de remobiliser pour construire un vouloir vivre ensemble sur le continent. Ainsi,

...l'historien à la vision microscopique a une connaissance intime du milieu seul capable de déterminer les fibres tantôt parentales – généalogiques, totémiques, tantôt spatiales (économiques ou politiques) tantôt religieuses, par lesquelles tel groupe apparemment isolé renvoie à tel autre groupe... (Dika-Akwa 1982:58).

En clair, les études sur les groupes humains qui composent nos sous-régions, et même l'Afrique subsaharienne tout entière, révèlent que l'on a affaire de part et d'autre aux mêmes populations qui partagent une même civilisation. Il conviendrait par conséquent pour les regroupements sous-régionaux d'entreprendre des politiques culturelles audacieuses pour recréer et renforcer ce sentiment de communauté de destin qui existe déjà à l'état latent.

Des politiques culturelles audacieuses comme facteurs de l'intégration des peuples d'Afrique

Bâtir notre futur sur le socle de notre héritage culturel, tel est le message que Cheikh Anta Diop s'est employé à léguer à la postérité. Pour le faire, c'est-à-dire pour « restituer l'histoire aux sociétés africaines » selon le vœu de l'Abbé Jean Marc Ela, il faut se remobiliser pour le combat de la libération psychologique des chaînes de dépendance vis-à-vis de l'Occident. La condition première pour sortir l'Afrique des marges de l'Occident est la mise en œuvre d'une politique culturelle décomplexée et autonome, qui puisse permettre à notre continent d'affirmer la singularité de sa présence au monde. Car, comme le note Saïd, « la culture nationale organise et soutient la mémoire collective » (Saïd 2000:104).

Loin de se laisser distraire par le matérialisme économétrique ambiant, il est important de savoir que « nous vivons dans un monde qui n'est pas seulement fait de marchandises, mais aussi de représentation et les représentations – leur production, leur circulation, leur histoire et leur interpénétration – sont la matière première de la culture » (Saïd 2000:104). Car de même que la construction culturelle d'une Afrique sauvage et barbare a été au cœur de la démarche européenne de conquête de l'Afrique, de même des politiques culturelles ambitieuses et audacieuses sont nécessaires pour permettre une libération totale du continent de toute domination extérieure. Il est donc nécessaire pour nos institutions d'intégration d'effectuer « un voyage de pénétration » au cœur des cultures africaines pour saisir ce qui, dans leur essence, peut permettre une rédemption de notre continent. Ce voyage exploratoire dans nous-mêmes, les images que nous projetons à nous-mêmes et au reste du monde, a déjà été entrepris par les chercheurs des générations précédentes, ainsi que nous l'avons relevé précédemment. Par conséquent, énoncer et articuler une politique d'intégration audacieuse en Afrique noire, c'est faire le pari de défier l'orthodoxie des pratiques qui ont actuellement cours sur la scène internationale. « Sortir de la pénombre » pour nos instances de coordination des dynamiques d'intégration, c'est s'inscrire en faux contre le discours impérialiste de l'Occident, du méta-récit dominant de l'histoire occidentale qui, dans un narcissisme éculé,

affirme que rien de pertinent ne peut se faire en dehors du cadre de pensée et des modes d'action secrétés par sa culture.

Pour laisser l'Occident à son narcissisme vertigineux et prendre le chemin de notre auto-réalisation, il est urgent pour nos Etats et institutions communautaires de reprendre langue avec les savoirs endogènes. Nos institutions tant nationales que sous-régionales et régionales doivent promouvoir les sciences sociales en Afrique noire, pour en faire des instruments au service du projet de renaissance africaine. De ce point de vue, l'Afrique de l'Ouest, à travers la CEDEAO, semble réaliser les progrès les plus significatifs, si l'on s'en tient aux recommandations du rapport final de la rencontre de Bamako des 27, 28 et 29 juillet 2004. Au cours de cette rencontre sous-régionale entre les communicateurs traditionnels et les experts des institutions sous-régionales et régionales, à l'instar du Centre d'études linguistiques et historiques par traditions orales (CELHTO), un bureau spécialisé de l'Union Africaine basé à Niamey au Niger, de nombreuses recommandations ont été faites. Parmi elles, nous retenons les suivantes :

- 1- le classement du site de Kurukan Fuga comme patrimoine commun d'abord sur le plan régional ;
- 2- l'élargissement des journées de la parenté plaisante à la sous-région ouest-africaine à travers des émissions radio rappelant aux générations présentes les liens entre les différents patronymes. Il s'agit de consacrer une journée toute entière, dans tous les pays de la sous-région, à la parenté plaisante (CELHTO 2007:128-129).

En clair, nous soutenons cette vision. Mieux, nous proposons que l'Union Africaine organise et institutionnalise des manifestations panafricaines du souvenir des origines communes et des alliances à plaisanterie. Organisées de façon biennale ou triennale, et très fortement médiatisées, à l'échelle du continent, par un médium panafricain dont nous souhaitons ardemment la création, ces moments du souvenir seront l'occasion de rappeler au peuple africain ses origines communes, les valeurs de paix, d'amitié, de générosité, d'hospitalité, de tolérance et de solidarité qui fondent sa civilisation plusieurs fois millénaire. Ainsi, le désir d'union, d'intégration et de vivre ensemble sera exalté et sublimé à l'échelle des familles, des clans, des ethnies et des nations, pour culminer vers l'unité et l'intégration africaine.

Conclusion

En définitive, il est primordial, pour une intégration réussie en Afrique, d'examiner de plus près cette question de la dispersion des populations de part et d'autre du continent, pour mettre en lumière les itinéraires de leurs migrations et les réseaux d'alliances qu'elles ont contractées, afin de remonter de fil en aiguille à leurs origines communes. C'est cette clarification qui permettra que le Bassa mozambicain, par exemple, se sente aussi Camerounais, tout comme le bassa

sénégalais doit se sentir Soudanais, et vice-versa. L'Afrique doit inventer une autre forme de son vivre ensemble, pour construire un futur serein et décomplexé. Elle doit mettre à jour une forme originale de la citoyenneté panafricaine, purifiée de tout mimétisme vis-à-vis de la façon dont l'Europe aujourd'hui construit son vouloir vivre ensemble. Cela ne peut se faire sans le concours des sciences sociales, qui doivent, pour ce faire, se départir du réflexe d'adopter le prêt-à-porter théorique. C'est ce que relève Jean Marc Ela lorsqu'il affirme :

... un autre regard s'impose sur les différents aspects de la vie africaine, compte tenu des efforts d'invention et de créativité qui témoignent d'une autre Afrique dont les médias ne parlent pas. En refusant les réductions faciles, il faut remettre en cause les dogmatismes qui empêchent de mettre en lumière les dimensions socioéconomiques où, en dépit des apparences, s'exprime la revanche de l'homme africain (Ela 1994:86).

Nous pensons contribuer à cette tâche de recentrement, en suggérant un examen et une prise en compte des modes de coopération traditionnelle que constituent les alliances à plaisanterie, pour servir d'instrument pour la promotion de la paix, de la sécurité et de l'intégration en Afrique noire. Il faudra, pour ce faire, les institutionnaliser et les discipliner par de grands rituels panafricains, ainsi que l'ont souligné les auteurs du rapport du séminaire de Bamako sur la charte de Kurukanfuga.

Mieux, dans le but de permettre l'application des valeurs du cousinage et des alliances à plaisanterie par les jeunes générations, les programmes scolaires des Etats membres de l'Union doivent axer leurs objectifs pédagogiques sur la promotion de la tolérance et de l'acceptation mutuelle des jeunes africains. Ce serait la meilleure manière de donner corps à l'article 13 alinéa 3 de la Charte africaine de la jeunesse qui assigne à l'éducation panafricaine, la tâche de veiller à :

- a) préparer les jeunes à une vie responsable dans des sociétés libres qui militent pour la paix, l'entente, la tolérance, le dialogue, le respect mutuel et l'amitié entre les nations et à travers tous les groupements de peuples ;
- b) sauvegarder et promouvoir les valeurs morales positives, les valeurs et les cultures traditionnelles africaines, ainsi que l'identité et la fierté nationale et africaine (Charte Africaine de la Jeunesse).

Ce sont là autant de domaines que codifie la Charte de Kurukan Fuga promulguée par Soundjata Keita en 1236. Nous devons nous inspirer de cet héritage à nous légué par Soundjata et ses compagnons.

Notes

1. **Remerciements** : Nous voulons profiter de ces quelques lignes pour dire notre profonde gratitude aux personnes sans lesquelles ce travail n'aurait certainement pas abouti. Nous pensons en premier au Pr Wullson MVOMO ELA de l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC) qui nous a fortement encouragé à

entreprendre cette recherche, et au Pr Jean-Emmanuel PONDJ qui a spontanément marqué son intérêt pour cette initiative.

2. Union Africaine, Rapport sur l'audit de l'Union Africaine et commentaires de la Commission de l'Union Africaine sur ledit rapport, Addis Abéba, 2008.
3. Familiarité, liberté que l'on s'autorise vis-à-vis d'un allié à plaisanterie.
4. Tata Cissé Y. et Wa Kamissoko, *La grande geste du Mali : des origines à la fondation de l'empire*, Paris, Karthala, ARSAN, 1988.
5. Manifeste de l'association des oulémas algériens de 1936.

Bibliographie

- Abwa, D., 1989, « La diplomatie dans l'Afrique précoloniale. Le cas du pays Banen au Cameroun », in *Afrika Zamani*, Revue d'histoire africaine, n° 20 et 21, Paris, Présence Africaine, pp. 78-103.
- Abéga, S. C., 1987, *L'Esani chez les Beti*, Yaoundé, CLE.
- Akamba, R., « Résistance d'Oba'a Mbeti, chef Boulou contre les Allemands, 1898-1901 : essai de critique de documents de la tradition orale », mémoire de DES en histoire, Université de Yaoundé, 1979.
- Azombo, S., 1971, « Séquences et signification des cérémonies d'initiation *So* », Université de Paris V.
- Bah T. M., 1999, « Les mécanismes traditionnels de prévention et de résolution des conflits en Afrique noire », in E. Matoko, *Les fondements endogènes d'une culture de la paix en Afrique*, Paris, UNESCO, pp. 5-32.
- Bah T. M., 1985, « Guerre, pouvoir et société dans l'Afrique pré-coloniale (entre le lac Tchad et la côte du Cameroun) », thèse de doctorat d'Etat, Université de Paris, I, Panthéon Sorbonne,
- Buzan, B., 2009, *People, State and fear: an agenda for international security studies in post-cold war era*, Colchester, University of Essex, ECPR, 310p.
- Canut C. et Smith, E., « Pactes, alliances et plaisanterie : pratiques locales, discours global », in *Cahiers d'Etudes Africaines*, n°XLVI(4)184, Paris, EHESS, 2006, pp. 687-754.
- Canut, C., 2006, « Construction des discours identitaires au Mali : ethnicisation et instrumentalisation des Senaankuya », *Cahiers d'Etudes Africaines*, n° XLVI(4)184, Paris, EHESS, pp.967-986.
- CELHTO, 2008, *La Charte de Kurukan Fuga : aux sources d'une pensée politique en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan, 162p.
- Cissé Tata Y. et Kamissoko Wa, 1988, *La grande geste du Mali : des origines à la fondation de l'empire*, Paris, Karthala, ARSAN.
- Davidheiser, M., 2006, « Joking for peace: social organization, tradition and change in Gambian conflict management », *Cahiers d'Etudes Africaines*, n° XLVI (4)184, Paris, EHESS, pp. 835-839.
- Diallo, Y., 2006, « Identités et relations à plaisanterie chez les Peuls de l'Ouest du Burkina Faso », in *Cahiers d'Etudes Africaines*, n°XLVI(4)184, Paris, EHESS, pp. 779-794.
- Douyon, D., 2006, « Les discours diplomatique et démagogique du cousin plaisant au Mali », in *Cahiers d'Etudes Africaines*, n°XLVI(4)184, Paris, EHESS, pp. 884-906.
- Dika-Akwa Nya Bonambela, 1982, *Les problèmes de l'anthropologie et de l'histoire africaine*, Yaoundé, CLE.

- Diop, C. A., 1962, *L'unité culturelle de l'Afrique noire*, Paris, Présence Africaine.
- Diop, C.A., 1981, *Civilisation ou barbarie : anthropologie sans complaisance*, Paris, Présence Africaine, 526p.
- Efoua Mbozo'o, S., 1981, « La mission presbytérienne américaine et les mutations religieuses et sociales chez les peuples du Sud Cameroun, 1919-1939 », thèse de doctorat 3^e cycle en histoire, Université de Lyon III.
- Ela, J. M., 1994, *Restituer l'histoire aux sociétés africaines : promouvoir les sciences sociales en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan.
- Faye, C., 2006, « Sang, lait et plaisanteries : articulation et assèchement des alliances au Masina (Mali) », in *Cahiers d'Etudes Africaines*, n°XLVI(4)184, Paris, EHESS, pp. 687-754.
- Fouéré, M.A., 2006, « L'africanité à travers le prisme des relations à plaisanteries : étude d'un essentialisme au long cours », in *Cahiers d'Etudes Africaines*, n°XLVI, (4), 184, Paris, EHESS, pp. 987-1012.
- Galvan, D., 2006, « Joking kingship as a syncretic institution », in *Cahiers d'Etudes Africaines*, n°XLVI (4)184, Paris, EHESS, pp. 809-834.
- Hagberg, S., 2006, « Bobo buveurs, Yarse colporteurs : la parenté à plaisanterie dans le débat public burkinabè », in *Cahiers d'Etudes Africaines*, n° XLVI (4)184, Paris, EHESS, pp. 861-881.
- Hountondji, P. J. (sous la dir. de), 1994, *Les savoirs endogènes : pistes pour une recherche*, Dakar, CODESRIA.
- Huntington, S.P 2000, *Le Choc des civilisations*, Paris Odile Jacob,
- Laburthe-Tolra, Ph 1985, *Initiations et sociétés secrètes au Cameroun : essai sur la religion beti*, Paris, Karthala.
- Laburthe-Tolra, Ph., 1981, *Les seigneurs de la forêt : essai sur le passé historique, l'organisation sociale et les normes éthiques des anciens Beti du Cameroun*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- Laney, R., 2006, « Practical joking », in *Cahiers d'Etudes Africaines*, n°XLVI (4)184, Paris, EHESS, pp. 715-808.
- Marrou, H., 1951, « Comprendre le métier d'historien », in C. Samaran (sous dir.), *L'histoire et ses méthodes*, Paris, Bibliothèque de la Pléiade.
- Mbiti, J., 1972, *Religions et philosophie africaine*, Yaoundé, CLB.
- M'Bokolo, E., 2009, *Médiations africaines : Omar Bongo et les défis diplomatiques d'un continent*, Paris, L'Archipel.
- Mohammadou, E., 1999, « Nouvelles perspectives de recherche sur l'histoire du Cameroun central au tournant du XVIII^e siècle (1750-1850) : l'invasion Baare-Tchamba », in *Ngaoundéré Anthropos*, vol. IV, pp. 53-100.
- Moukam, D., 2000, « Les peuples traits d'union et intégration régionale en Afrique centrale : le lien des Gbaya et des Moundang », in *Ngaoundéré Anthropos*, vol. 5, p. 5-32.
- Sawadogo, P., 2005, « La palabre africaine au service de la paix. Le cas du Riungu (royaume) de Busma », in Jocelyn Coulou (sous la direction de), *Guide du maintien de la paix*, Athena Editions, pp. 193-208.
- Mudimbe, V. Y., 1981, *L'odeur du père : essai sur les limites de la science et de la vie en Afrique noire*, Paris, Présence Africaine.
- Nguema-Ombam, P., 1984, *Aspect de la religion Fang*, Paris, Karthala, ACCT.
- Obenga, Th., 1987, *Afrique centrale pré-coloniale : documents d'histoire vivante*, Paris, Présence Africaine.

- Organisation de l'Unité Africaine, Acte constitutif de l'Union Africaine.
- Roche J., 2006, *Théorie des relations internationales*, Paris, Montchretien.
- Saïd, E., 2000, *Culture et impérialisme*, Paris, Fayard.
- Smith, E., 2006, « La nation par le côté : le récit des cousinages au Sénégal », in *Cahiers d'Etudes Africaines*, n°XLVI(4)184, Paris, EHESS, pp.907-965.
- Sissao, A. J., 2002, *Alliances et parentés à plaisanterie au Burkina Faso : mécanismes de fonctionnement et avenir*, Ouagadougou, Sankofa & Guilli Editions.
- Union Africaine, Rapport sur l'audit de l'Union Africaine et commentaires de la Commission de l'Union Africaine sur ledit rapport, Addis Abeba, 2008.
- Union Africaine, Charte de la renaissance culturelle africaine. Union Africaine, Etude sur un gouvernement de l'Union : vers les Etats-unis d'Afrique.
- Union Africaine, Charte Africaine de la Jeunesse.

Sources orales

Noms et prénoms	Age	Profession	Date	Lieu
Abega Martin	76	Linguiste et religieux	4 septembre	Yaoundé
Abolo Biwole Emmanuel	56	Chercheur en communication africaine	13 décembre 2010	Yaoundé
Beling Koumba	74	Enseignant retraité	10 décembre 2010	Ebolowa
Bingono Bingono François	53	Journaliste (chercheur en communication africaine)	23 septembre 2010	Yaoundé
Garga Haman Hadji	70	Homme politique	31 octobre 2010	Yaoundé
Mengue Ela David		Opérateur économique	20 janvier 2010	Mvoutessi
Mvomo Ela Wullson		Historien-géopolitogues	14 décembre 2010	Yaoundé
Ngo Mbon	102	Ancien planteur	3 octobre 2010	Nkeng
Oyono Mbia Guillaume	73	Enseignant retraité	24 novembre 2010	Mvoutessi
Sarr	51	Historien	06 août 2010	Yaoundé
Tsimi Ignace	95	Charpentier	3 octobre 2010	Nkeng

ANNEXES

ANNEXE I : La Charte de Kurukan Fuga

La charte de Kurukan Fuga, promulguée par Soundjata Keïta en 1236 au Congrès de Kangaba rassemblant tous les 33 chefs de clan Mandeng, ainsi que les ethnies alliées, marque son avènement sur la peau de la royauté du Mali. Telle que reproduite ici, elle est une version collectée en Guinée, à l'issue d'un atelier régional (Guinée, Mali, Sénégal) de concertation entre communicateurs traditionnels et modernes tenu à Kankan, en République de Guinée du 3 au 12 mars 1998. Ce sont des griots qui ont déclamé le texte ; celui-ci a été ensuite transcrit et traduit, avec l'aide des linguistes guinéens sous la supervision de M. Siriman Kouyaté, magistrat et traditionaliste. Sans altérer l'essentiel, ce magistrat a structuré la Charte dans le sens des textes juridiques modernes en vue de la rendre lisible aux contemporains.

- 1 - La société du Grand Manden est divisée en 16 clans de porteurs de carquois, cinq clans de marabouts, quatre groupes de « *Nyamakala* », et un groupe d'esclaves. Chacun d'eux a une activité et un rôle spécifique.
- 2 - Les cinq clans de marabout sont nos maîtres et nos éducateurs en l'islam. Tout le monde leur doit respect et considération.
- 3 - Les « *Nyamakalas* » se doivent de dire la vérité aux chefs, d'être leurs conseillers et de défendre par le verbe les règles établies et l'ordre sur l'ensemble du territoire.
- 4 - La société est divisée en classe d'âge. Sont de la même classe d'âge les personnes (hommes ou femmes) nées au cours d'une période de trois années consécutives. Les membres de la classe intermédiaire entre les jeunes et les vieux doivent être conviés pour participer à la prise des grandes décisions concernant la société.
- 5 - Chacun a le droit à la vie et à la préservation de son intégrité physique. En conséquence, toute tentative d'enlever la vie à son prochain est punie de la peine de mort.
- 6 - Pour gagner la bataille de la prospérité, il est institué le système général de surveillance pour lutter contre la paresse et l'oisiveté.
- 7 - Il est institué entre les Mandenkas, le Senaankuya (parenté à plaisanterie) et le Tanamannyuya (pacte de sang). En conséquence, aucun différend né entre ces groupes ne doit dégénérer, le respect de l'autre étant la règle. Entre beaux-frères et belles-sœurs, entre grands-parents et petits enfants, la tolérance et le chahut doivent être le principe.
- 8 - La famille Keïta est désignée famille régnante sur l'empire.

- 9 - L'éducation des enfants incombe à l'ensemble de la société. La puissance paternelle incombe en conséquence à tous.
- 10 - Adressons-nous mutuellement des condoléances.
- 11 - Quand votre femme ou votre enfant fuit, ne le poursuivez pas chez le voisin.
- 12 - La succession étant patrilinéaire, ne donnez jamais le pouvoir à un fils tant qu'un seul de ses pères vit. Ne donnez jamais le pouvoir à un mineur parce qu'il possède des biens.
- 13 - N'offensez jamais les Nyaras.
- 14 - N'offensez jamais les femmes, nos mères.
- 15 - Ne portez jamais la main sur une femme mariée avant d'avoir fait intervenir sans succès son mari.
- 16 - Les femmes, en plus de leurs occupations quotidiennes, doivent être associées à tous nos gouvernements.
- 17 - Les mensonges qui ont vécu 40 ans doivent être considérés comme des vérités.
- 18 - Respectons le droit d'ânesse.
- 19 - Tout homme a deux beaux-parents : les parents de la fille que l'on n'a pas eu et la parole que l'on a prononcée sans contrainte aucune. On leur doit respect et considération.
- 20 - Ne maltraitez pas les esclaves. On est maître de l'esclave et non du sac qu'il porte.
- 21 - Ne poursuivez pas de vos assiduités les épouses du chef, du voisin, du marabout, du prêtre, de l'ami et de l'associé.
- 22 - La vanité est le signe de la faiblesse et l'humilité celui de la grandeur.
- 23 - Ne vous trahissez jamais les uns les autres. Respectez la parole d'honneur.
- 24 - Au Mandé, ne faites jamais du tort aux étrangers.
- 25 - Le chargé de mission ne risque rien au Mandé.
- 26 - Le taureau confié ne doit pas diriger le parc.
- 27 - La jeune fille peut être donnée en mariage dès qu'elle est pubère.
- 28 - Le jeune homme peut se marier à partir de 20 ans.
- 29 - La dot est fixée à 3 besoins : un pour la fille, deux pour ses pères et mères.
- 30 - Au Mandé, le divorce est toléré pour l'une des causes suivantes : l'impuissance du mari, la folie de l'un des conjoints, l'incapacité du mari à assumer les obligations nées du mariage. Le divorce doit être prononcé hors du village.
- 31 - Venons en aide à ceux qui en ont besoin.
- 32 - Il y a cinq façons d'acquérir la propriété : l'achat, la donation, l'échange, le travail et la succession. Toute autre forme sans témoignage probant est équivoque.
- 33 - Tout objet trouvé sans propriétaire connu ne devient propriété commune qu'au bout de quatre ans.
- 34 - La quatrième mise bas d'une génisse confiée est la propriété du gardien. Un œuf sur quatre est la propriété du gardien de la poule pondeuse.
- 35 - Un bovin doit être échangé contre quatre moutons ou quatre chèvres.
- 36 - Assouvir sa faim dans un champ n'est pas du vol si on n'emporte rien dans son sac ou dans sa poche.
- 37 - Fakombè est désigné chef des chasseurs.

- 38 - Avant de mettre feu à la brousse, ne regardez pas à terre, levez la tête en direction de la cime des arbres pour voir s'ils ne portent pas des fruits ou des fleurs.
- 39 - Les animaux domestiques doivent être attachés au moment des cultures et libérés après les récoltes. Le chien, le chat, le canard et la volaille ne sont pas soumis à cette mesure.
- 40 - Respectez la parenté, le mariage et le voisinage.
- 41 - On peut tuer l'ennemi, mais pas l'humilié.
- 42 - Dans les grandes assemblées, contentez-vous de vos légitimes représentants.
- 43 - Balla Fassèkè Kouyaté est désigné grand chef des cérémonies et médiateur principal du Mandé. Il est autorisé à plaisanter avec tous les groupes, en priorité avec la famille royale.
- 44 - Tous ceux qui enfreindront les règles seront punis. Chacun est chargé de veiller à leur application.

ANNEXE II : Le serment des chasseurs

Toute vie (humaine) est une vie.

Il est vrai qu'une vie apparaît à l'existence avant une autre vie,

Mais une vie n'est pas plus « ancienne », plus respectable qu'une autre vie,

De même qu'une vie n'est pas supérieure à une autre vie.

Les chasseurs déclarent :

Toute vie étant une vie,

Tout tort causé à une vie exige réparation.

Par conséquent,

Que nul ne s'en prenne gratuitement à son voisin,

Que nul ne cause du tort à son prochain,

Que nul ne martyrise son semblable.

Les chasseurs déclarent :

Que chacun veille sur son prochain,

Que chacun vénère ses géniteurs,

Que chacun éduque comme il se doit ses enfants,

Que chacun « entretienne », pourvoie aux besoins des membres de sa famille.

Les chasseurs déclarent :

Que chacun veille sur le pays de ses pères.

Par pays ou patrie, faso.

Il faut entendre aussi et surtout les hommes,

Car « tout pays, toute terre qui verrait les hommes disparaître de sa surface

Deviendrait aussitôt nostalgique ».

Les chasseurs déclarent :

La faim n'est pas non plus une bonne chose ;

Il n'y a pas pire calamité que ces choses-là.

Dans ce bas monde,
 Tant que nous détiendrons le carquois et l'arc,
 La faim ne tuera plus personne au Manden,
 Si d'aventure la famine venait à sévir ;
 La guerre ne détruira plus jamais de village
 Pour y prélever des esclaves ;
 Bouche de semblable
 Pour aller le vendre ;
 C'est dire que nul ne placera désormais le mors dans la bouche de son semblable
 Pour aller le vendre ;
 Personne ne sera non plus battu
 A fortiori mis à mort,
 Parce qu'il est fils d'esclave.
 Les chasseurs déclarent :
 L'essence de l'esclavage est éteinte ce jour,
 « D'un mur à l'autre », d'une frontière à l'autre du Manden ;
 La razzia est bannie à compter de ce jour au Manden ;
 Les tourments nés de ces horreurs sont finis à partir de ce jour au Manden.
 Quelle épreuve que le tourment !
 Surtout lorsque l'opprimé ne dispose d'aucun recours.
 Quelle déchéance que l'esclavage !
 Nulle part dans le monde.
 Les gens d'autrefois nous disent :
 « L'homme en tant qu'individu
 Fait d'os et de chair,
 De moelle et de nerfs
 De peau recouverte de poils et de cheveux
 Se nourrit d'aliments et de boissons ;
 Mais son âme, son esprit vit de trois choses
 Voir ce qu'il a envie de voir,
 Dire ce qu'il a envie de dire,
 Et faire ce qu'il a envie de faire ;
 Si une seule de ces choses venait à manquer à l'âme humaine,
 Elle en souffrirait
 Et s'étiolerait sûrement.
 En conséquence, les chasseurs déclarent :
 Chacun dispose désormais de sa personne,
 Chacun est libre de ses actes,
 Chacun dispose désormais des fruits de son travail.
 Tel est le serment du Manden.
 A l'adresse des oreilles du monde tout entier.

